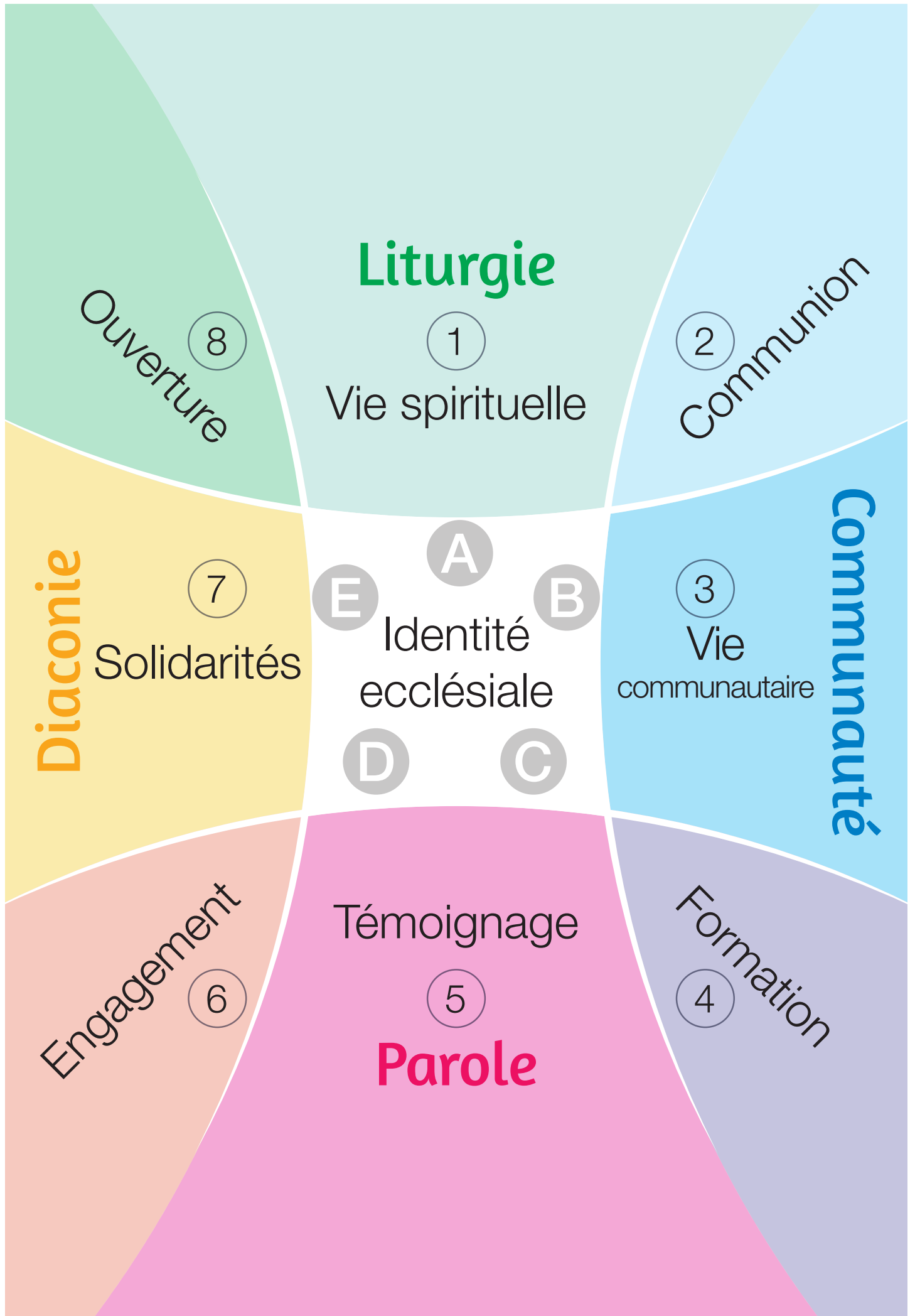


Programme de législature 2014-2019



Eglise
Evangelique
Réformée
du canton de
Vaud



Liturgie

1

Vie spirituelle

2

Communion

3

Vie
communautaire

Communauté

A

E

B

Identité
ecclésiale

D

C

4

Formation

5

Parole

Témoignage

6

Engagement

7

Solidarités

Diaconie

8

Ouverture

Introduction

Que de choses ont changé ces dernières années pour l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) ! Aujourd'hui reconnue comme institution de droit public au service de tous, elle est plus indépendante. Son budget, son autonomie et sa responsabilité sont accrus alors même que ses effectifs déclarés ne cessent de diminuer. Le changement n'est pas uniquement organisationnel. Il touche plus profondément son positionnement dans une société toujours plus sécularisée, multiculturelle et pluri-religieuse.

L'EERV ne peut plus accomplir sa mission aujourd'hui comme hier. La contribution active de celles et ceux qui s'y engagent n'en est que plus importante ; leur rayonnement et leur témoignage sont d'autant plus nécessaires à son renouvellement.

Nous croyons au développement de l'EERV et nous voulons nous engager pour son avenir. Nous sommes convaincus que nous devons à tout prix éviter les risques d'un repli identitaire. Nous sommes fiers de ce que les valeurs fondamentales de la foi chrétienne et de la tradition réformée apportent à notre société démocratique.

Dans cet esprit, il est déterminant d'oser clarifier notre spécificité d'Eglise réformée multitudiniste par un large débat. C'est l'objectif des cinq affirmations de ce programme en écho aux principes constitutifs de l'EERV.

Par ailleurs, nous devons prendre la mesure, sans concession, des carences de notre Eglise et proposer des pistes pour y remédier. C'est l'objectif des diagnostics et des propositions prioritaires qui sont faites selon huit orientations de la mission de l'Eglise.

Nous nous réjouissons de travailler avec vous
au programme de législature 2014-2019
afin qu'il devienne aussi le vôtre.

Le Conseil synodal



« Une Eglise à laquelle on appartient par conviction »

Aujourd'hui, la majorité des personnes qui s'engagent dans l'Eglise le font par choix. L'engagement par tradition familiale ou sociale s'affaiblit ; la proportion de jeunes réformés inscrits au catéchisme est en baisse ; de même la tendance est à choisir son lieu d'insertion indépendamment de son lieu d'habitation. Dès lors :

- ➔ dans un contexte concurrentiel, les services, activités, formations, offres de l'Eglise doivent être de qualité et donner envie ;
- ➔ l'Eglise – et chacun de ses membres – doit être apte à un témoignage de foi clair et interpellant ;
- ➔ la manière dont l'Eglise donne sens à ce qu'il se vit dans la société doit être percutante.

Il s'agit donc, en paroles et en actes, d'illustrer la valeur ajoutée de notre Eglise dans la vie des individus et de la société.



« Une Eglise en quête de sens dans la Parole et dans le monde »

Une des grandes forces des Eglises réformées, c'est leur capacité à s'intégrer dans les sociétés où elles évoluent. Non pour s'y fondre mais pour participer à la réflexion commune et éclairer les débats à la lumière de la Parole de Dieu. Ce faisant, les Eglises issues de la Réforme se sont distancées tant du dogmatisme que du fondamentalisme qui se contentent d'asséner des doctrines et des textes comme s'ils étaient immuables.

Fidèle à cet héritage, notre Eglise se doit d'accompagner la société vaudoise dans ce qui l'occupe et la préoccupe. Elle doit être capable de proposer un sens à ce qu'il se passe. Elle doit aussi accepter de toujours réinterroger ses fondements bibliques car la recherche de sens est un travail herméneutique qui interroge la société à la lumière de la Parole de Dieu et interprète la Bible sous l'horizon de l'actualité.



« Une Eglise qui vit dans la pluralité, en recherche de la vérité »

Cette affirmation fondamentale dit la richesse de notre diversité et cristallise, dans le même temps, des tensions aujourd'hui perceptibles.

En théologie réformée, la vérité ne se détient pas. Elle est une personne : « Je suis la vérité » a dit Jésus.

Cela n'empêche pas d'avoir des affirmations et des positionnements clairs. Mais cela engage à les défendre avec humilité et clairvoyance. Les Principes constitutifs précisent que « nous remettons à Dieu le jugement des cœurs ». Contre toute tentation de la pensée unique, cette affirmation engage chacun à une éthique de la responsabilité, du dialogue et du respect. Elle doit pouvoir se vérifier et être portée dans tous les lieux d'Eglise.

D « Une Eglise qui affirme que l'être humain est appelé à vivre en relation »

Dans la société suisse, il y a une propension aujourd'hui à estimer que le dernier mot du peuple est nécessairement le juste mot. Face à cette dérive de la démocratie, le Conseil synodal croit que l'Eglise doit témoigner d'une parole qui vient de Dieu. Les lois humaines ne sont pas la loi divine. Il y a une Altérité fondamentale à rappeler.

Il y a aussi une propension à penser les droits de l'homme comme ceux d'un individu qui se suffit à lui-même. Face à cette dérive de l'individualisme, il est déterminant que l'Eglise souligne la dimension relationnelle de toute vie à la lumière de l'Évangile.

Nos lieux d'Eglise doivent privilégier l'accueil, la relation et l'ouverture à l'autre.

E « Une Eglise qui articule la raison et l'émotion »

Au cours du temps, la tradition protestante a tour à tour privilégié diverses approches de la foi : doctrinale (orthodoxie du 17^e), moralisante (puritanisme), sentimentale (piétisme), intellectuelle (libéralisme du 19^e). Par une prise en compte de la symbolique et par une bonne articulation entre raison et émotion, il s'agit aujourd'hui de ne plus penser ces catégories comme exclusives mais de les décliner ensemble. La foi touche à la tête, au cœur et aux tripes ; à l'intellect, aux valeurs et aux émotions.

L'EERV doit donc augmenter son aptitude à faire interagir raison et émotion, tant dans ses célébrations que dans ses offres de formation.

Notre capacité globale de témoigner s'en trouvera augmentée.

Le Conseil synodal souhaite que des débats aient lieu dans l'Eglise sur ces cinq affirmations identitaires.

Dans la perspective du 500^e anniversaire de la Réforme, il invite tous les conseils à oser susciter la dispute dans les lieux qu'ils animent.

1

Vie spirituelle

Aujourd'hui, les aspirations personnelles et les contraintes de l'agenda sont plus fortes que les questions de localisation. La dispersion culturelle n'a de sens que si elle permet différentes manières de célébrer à différents moments de la semaine.

- ➔ Nous voulons privilégier la qualité communautaire de la rencontre plutôt que la quantité de la desserte des églises, quitte à privilégier un lieu au détriment des autres.
- ➔ Parallèlement à cela, nous appelons à adapter de manière régulière d'autres formes profilées de célébrations en fonction des lieux et des contextes, à l'échelon paroissial ou régional.
- ➔ Enfin, nous appelons les paroisses – en partenariat avec les communes – à repenser l'aménagement des lieux de cultes, de manière à pouvoir diversifier leur usage paroissial et, cas échéant, l'étendre à un usage culturel et social. La désaffectation des salles de culte et de certaines églises doit également être envisagée, en accord avec le Conseil synodal et en partenariat étroit avec les autorités communales.

2

Communion

Les offres ecclésiales sont pensées en fonction des âges des participants. A l'instar des Rameaux, chaque fin est trop souvent prétexte à un désengagement. De même, notre Église manque de marqueurs d'appartenance et de pratiques qui favorisent la cohésion.

- ➔ Nous voulons revaloriser le chant qui est un vecteur traditionnel et important d'émotion partagée et de formulation commune de la foi. Nous exhortons tous les lieux d'Église à utiliser « Alléluia » et demandons au service Vie Communautaire et Culturelle de proposer une sélection de cantiques à savoir chanter par cœur !
- ➔ Nous voulons penser les activités d'Église non pas pour chaque âge de la vie séparément mais en favorisant les liens intergénérationnels.
- ➔ Nous voulons privilégier des propositions qui prennent en compte la diversité des réalités familiales (traditionnelles, monoparentales, recomposées,...) afin de donner aux familles des occasions de partage et de débat autour des questions de sens et de foi.

3

Vie communautaire

L'Eglise se targue de fraternité ; or la qualité des relations en Eglise est souvent décriée et perçue comme un frein à l'engagement. De plus, il paraît souvent difficile à de nouvelles personnes de s'intégrer dans un cercle existant. Or notre société individualiste est en manque de réseaux de relation.

- ➔ Nous demandons aux paroisses de mettre un accent sur le sens et l'organisation de l'accueil des nouveaux habitants et des gens de passage.
- ➔ Nous appelons à créer des lieux et des occasions de rencontre ouverts sur le monde et à apporter un soin particulier à la dimension conviviale des activités existantes.
- ➔ Nous exhortons chacune et chacun à soigner la qualité des relations interpersonnelles en Eglise, à dialoguer et à recourir assez tôt à la médiation plutôt qu'à laisser dégénérer les désaccords en conflits.

4

Formation

De l'éveil à la foi aux groupes d'aînés en passant par le culte de l'enfance, le catéchisme des adolescents et la formation d'adultes, notre Eglise propose une riche palette de formations de qualité. Pour autant, celle-ci reste trop méconnue et engendre un risque de dispersion.

- ➔ Nous demandons de valoriser la qualité et la richesse des offres existantes par une communication plus proactive dans les canaux d'informations utilisés par nos différents publics.
- ➔ Nous voulons renoncer à un catéchisme sur cinq ans qui épuise l'ensemble des acteurs, pour valoriser des propositions ponctuelles de catéchèse expérientielle (cycle de rencontres, week-end, camp, ...) et concentrer l'apprentissage des fondamentaux sur un programme court qui soit utilisable avec les adolescents comme avec les adultes.
- ➔ Nous voulons former des laïcs et des ministres qui sachent stimuler nos contemporains à l'engagement et au témoignage.

5

Témoignage

Nos contemporains n'appartiennent plus tant à l'Eglise par héritage, tradition ou conformisme que par choix personnel. En conséquence, le nombre de protestants déclarés ne cesse de diminuer et les valeurs fondamentales de la tradition chrétienne et réformée sont de moins en moins connues et reconnues. Si cette tendance se poursuit, c'est la mort de notre Eglise.

- ➔ Nous croyons que les valeurs fondamentales de l'Évangile et de la tradition réformée sont bonnes et nécessaires au respect des droits de l'homme. Nous tenons à les revaloriser et à les faire connaître.
- ➔ Nous voulons augmenter la capacité de témoignage de notre Eglise. Dans la proximité d'abord (la famille, les amis, le voisinage), en paroisse bien sûr, dans les aumôneries mais aussi dans nos engagements au sein de la société. Car nous croyons que le témoignage vécu a plus d'impact que les enseignements désincarnés. Dans cette perspective, l'implication personnelle des ministres est une richesse à reconnaître et à encourager.
- ➔ Pour reconnaître des vocations complémentaires de laïcs, de ministres, de bénévoles et de professionnels, nous voulons prêter une attention particulière aux charismes, aux compétences et à la formation.

6

Engagement

Force est de constater que la société laïque occidentale a assimilé la plupart des valeurs de l'Évangile qui motivent les engagements politiques et solidaires. C'est réjouissant. Mais du coup, il est devenu plus difficile de mettre en évidence la spécificité de l'engagement chrétien.

- ➔ Nous voulons continuer à être les porteurs d'une parole d'espérance dans la société.
- ➔ Nous voulons soutenir des laïcs et des ministres prêts à s'engager au nom de leur foi en Jésus-Christ dans la gestion citoyenne de la cité, en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création. Car le fait d'oser afficher ses convictions religieuses dans son engagement public est un important témoignage de foi.
- ➔ Nous voulons augmenter la visibilité de l'Eglise réformée et le témoignage des valeurs de l'Évangile. De manière plus systématique, penser notre manière de communiquer et de rendre compte de nos activités dans les médias et sur les réseaux sociaux.

7

Solidarités

Nous nous réjouissons que les actions diaconales de l'Eglise soient en majeure partie assumées aujourd'hui par la société civile (enseignement, santé, action sociale). Pourtant, les laissés-pour-compte de l'humanité globalisée sont toujours plus nombreux et l'individualisation de la société génère de nouvelles formes de pauvretés.

- ➔ Nous voulons contribuer à développer des réseaux d'entraide de proximité et collaborer avec les réseaux existants pour apporter notre contribution dans la prise en compte de la dimension spirituelle de la personne.
- ➔ Nous voulons assumer un rôle de veille dans le discernement des nouvelles pauvretés et des nouveaux besoins pour contribuer au développement et assurer la dignité de nos contemporains, ici comme au loin.
- ➔ Nous voulons soigner le partenariat entre le milieu laïc de la santé et les Eglises pour une prise en compte spirituelle, relationnelle et donc religieuse de la personne humaine.

8

Ouverture

La sécularisation et la globalisation dans lesquelles nous évoluons provoquent inévitablement des réflexes de défense et de repli. Dans l'Eglise, le congrégationalisme de nombreuses paroisses, la résistance à la collaboration et la difficulté à faire une place aux personnes et aux communautés étrangères en témoignent.

- ➔ Nous demandons à tous les lieux d'Eglise d'intensifier leurs collaborations et de développer leurs actions en terme de complémentarité plutôt qu'en terme de concurrence.
- ➔ Nous appelons les lieux d'Eglise à faire une place aux personnes comme aux communautés étrangères de manière à s'enrichir mutuellement de nos engagements et de nos témoignages.
- ➔ Nous nous engageons à penser « partenariat » avec la société comme avec nos Eglises sœurs chaque fois que cela est possible parce que nous voulons privilégier nos intérêts communs plutôt que nos querelles de clochers.

A

Une Eglise à laquelle on appartient par conviction

B

Une Eglise en quête de sens dans la Parole et dans le monde

C

Une Eglise qui vit dans la pluralité, en recherche de la vérité

D

Une Eglise qui affirme que l'homme est appelé à vivre en relation

E

Une Eglise qui articule la raison et l'émotion

1

Vie spirituelle

Privilégier un seul culte paroissial qui rassemble la communauté chaque dimanche
Diversifier les occasions et les formes de recueils personnels et communautaires
Repenser l'utilisation des lieux de cultes

2

Communion

Revaloriser le chant comme expression commune de la foi
Penser systématiquement la dynamique intergénérationnelle
Développer une stratégie de propositions pour les familles

3

Vie communautaire

Développer le sens et l'organisation de l'accueil
Créer des lieux de rencontres
Travailler à l'exemplarité des relations en Eglise

4

Formation

Valoriser les offres de catéchèse biblique et expérientielle pour tous les âges de la vie
Concentrer un apprentissage des fondamentaux sur un programme court
Former au leadership

5

Témoignage

Revaloriser l'identité réformée
Former laïcs et ministres au témoignage de la foi
Susci ter des vocations de laïcs comme de ministres

6

Engagement

Porter une parole d'espérance dans la société
Participer à la vie publique au nom de l'Évangile
Augmenter le témoignage dans les médias

7

Solidarités

Créer et intégrer des réseaux d'entraide
S'occuper des nouvelles pauvretés
Soigner les partenariats et valoriser notre contribution avec le monde de la santé

8

Ouverture

Favoriser la collaboration entre les lieux d'Eglise
Accueillir les personnes et les communautés étrangères
Penser «partenariat» chaque fois que cela est possible

Processus d'appropriation :

Le programme de législature est le programme du Conseil synodal. Mais l'ambition est qu'il devienne celui de toute l'Eglise pour les années à venir. C'est dans cette perspective qu'un processus d'appropriation est nécessaire.

Le programme de législature est disponible sur le site de l'EERV à partir du 22 décembre 2014. Il est prévu qu'il soit adopté par le Synode lors de la session du 14 février 2015.

Le Conseil synodal recommande que le programme de législature soit largement diffusé. Il sera en tous les cas présenté par le Conseil synodal :

- ➔ le 5 mars 2015 au forum des régions
- ➔ le 12 mars lors du colloque des coordinateurs
- ➔ avant le 15 mars à l'ensemble des assemblées régionales de printemps

Ensuite il devrait être répercuté dans les assemblées paroissiales de printemps avant le 15 avril.

Entre les vacances de Pâques et la fin juin, il est demandé à tous les lieux d'Eglise de prévoir du temps de discernement pour s'approprier ce programme : en débattre, puis décider de mesures permettant de concrétiser quelques-uns des axes présentés.

Il faudrait que les conseils se fixent des objectifs mesurables en fonction d'un calendrier de mise en œuvre annuel.

Aux côtés du Conseil synodal, plusieurs personnes peuvent être sollicitées, que ce soit pour expliciter le programme ou aider à sa mise en œuvre. N'hésitez pas à prendre contact avec votre coordinateur régional ou avec la pasteure Magda Eggimann (accompagnement des conseils par l'ORH) qui pourront vous conseiller.

